



## CONFERENCE DE

### Fatou Binetou DIAL

Chercheure à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN)  
Université Cheikh Anta Diop, Dakar (Sénégal)

## Mariage et divorce au Sénégal

En Afrique sahélienne, le mariage demeure la norme sociale largement prédominante, tant pour les femmes que pour les hommes et le célibat définitif reste relativement rare. C'est le cas au Sénégal, où le mariage constitue l'un des principaux événements structurants de la vie des individus, hommes comme femmes : il reste un passage obligé vers la majorité sociale et demeure une condition essentielle à l'épanouissement individuel. Pourtant ce passage est de plus en plus tardif. C'est une véritable révolution silencieuse qui s'est opérée durant ces cinquante dernières années à Dakar. Le recul de l'âge au mariage est important. Dakar faisait partie des villes où l'âge au mariage des jeunes filles était parmi les plus précoces du continent.

Paradoxalement, la question du divorce, qui concerne à Dakar environ un mariage sur trois reste encore peu étudiée, son importance étant masquée par l'ampleur du remariage. L'étude du divorce constitue cependant une porte d'entrée pour analyser la place des femmes dans la société sénégalaise. Adopter cette perspective suppose la prise en compte des rapports entre les femmes et les hommes comme des rapports sociaux, structurant l'ensemble de la société.

Comment dans une société où le mariage est incontournable, le divorce est-il aussi répandu ? C'est à cette question que nous allons essayer d'apporter une réponse en mettant en évidence l'importance de la mobilité matrimoniale et la complexité des parcours matrimoniaux des femmes à Dakar.

**Jeudi, le 14 juin 2012, 11h30**

**Diffusée en direct par visioconférence à Québec et à Montréal:**

**Université Laval, Pavillon La Laurentienne, salle 1444**

**Université de Montréal, Pavillon Jean-Brillant**

**(3200, rue Jean-Brillant), salle B-1210-1**

**SITE WEB : [www.giersa.ulaval.ca](http://www.giersa.ulaval.ca)**